



# Flash Info

www.chevilly.ch  
commune@chevilly.ch  
021 861 45 40



## Modification de la durée maximale de stationnement Rue des Fontaines et Rue du Collège

La durée maximale de stationnement sur les places communales de la Rue des Fontaines et de la Rue du Collège est désormais fixée à **4 heures**.

**Malgré plusieurs rappels, nous constatons que ces places sont trop fréquemment occupées par des habitants de Chevilly. Nous rappelons que ces emplacements sont réservés prioritairement aux visiteurs de la commune.**

**Les habitants sont tenus de stationner leur véhicule sur leur propriété ou sur une place louée.**

Un usage occasionnel et limité de ces places par les habitants est toléré uniquement en cas de nécessité.

La Municipalité effectuera des contrôles réguliers. En cas de non-respect de ces dispositions, des amendes pourront être prononcées.

De manière plus générale, l'usage répété du domaine public ou de terrains communaux par des tiers (dépôt de matériel, parcage de voitures, de motos, etc...) nécessite au préalable l'accord de la Municipalité.



\*\*\*\*\*

## Utilisation des poubelles publiques

Les poubelles publiques ne doivent pas être utilisées pour déposer vos ordures ménagères.

Elles sont destinées uniquement aux petits déchets générés lors de l'usage de l'espace public : mouchoirs, papiers, chewing-gum, etc.



💡 Rappel :

Les ordures ménagères doivent :

- Être collectées dans des sacs taxés
- Être déposées dans un container prévu à cet effet
- Permettre la fermeture correcte du container

🚫 Sanctions :

En cas d'abus constaté, la Municipalité appliquera les sanctions prévues par le Règlement général de police.



## Tirs militaires obligatoires

Afin d'effectuer vos tirs militaires obligatoires, la Municipalité vous informe que, selon la convention passée entre les communes, le stand de tir de Moiry accueille les habitants et tireurs de Chevilly. Les dates des prochains tirs sont disponibles sur le site de la Société de tir de Moiry (etoiles-moiry.ch) et en lien sur le site de la Commune de Chevilly (section pilier public)



## CONCOURS DE TAMBOURS

Chevilly 15 au 17 janvier 2026

Pour information, en raison de la tenue du Concours de tambours organisé par notre Société de Jeunesse, la distribution du courrier sera suspendue le samedi 17 janvier 2026.



**DEP**  
dossier électronique  
du patient



Réseau Santé  
NORD BROYE

Vous avez déjà entendu parler du Dossier Electronique du Patient (DEP) mais vous ne savez pas de quoi il s'agit ? Ou vous souhaitez obtenir de plus amples informations ?

Les communes de Moiry, Ferreyres, La Sarraz, Orny, Eclépens, Pommaples et Chevilly, en collaboration avec le Réseau Santé Nord Broye, vous convient à une séance d'information

**Mercredi 24 septembre 2025, à 20h00  
à la salle villageoise de Moiry**

Pour la bonne organisation de cette soirée, merci de vous inscrire par e-mail à l'adresse [dep@rsnb.ch](mailto:dep@rsnb.ch) ou par téléphone au 024 424 11 00 **d'ici au 20 septembre**.

Nous nous réjouissons de partager cette soirée avec vous



## Travailleur social de proximité – Permanence « point jeunes »

Notre travailleur social de proximité accompagne les jeunes de 12 à 25 ans dans le cadre de questionnements en lien avec les dépendances, la recherche d'un emploi, la maltraitance ou tout autre sujet qui les interpelle.

Tous les jeudis de 17h à 19h

Little Cabbage  
Grand' Rue 13 à La Sarraz

## Besoin d'aide ? Appelez la hotline Centrale des solidarités : 0800 30 30 38

Il n'est pas toujours facile de savoir à qui s'adresser lorsqu'on est face à une difficulté, lorsqu'on a une question ou besoin d'aide.

La hotline Centrale des solidarités s'adresse à toute la population du canton de Vaud. Elle offre de l'écoute et des réponses à des questions très diverses liées par exemple à des situations de précarité financière et de dettes, de problèmes familiaux (divorce, violence conjugale), de difficultés administratives ou d'isolement. Elle donne aussi des informations plus générales sur les prestations sociales et sanitaires existantes.

Selon votre demande, des professionnels vous soutiennent par téléphone ou par email et vous mettent en relation avec les aides et bons services. L'appel est gratuit et confidentiel.

La Centrale des solidarités conseille aussi les professionnels qui recherchent des informations sociales et médico-sociales utiles pour les personnes qu'ils accompagnent.

Les répondants de la hotline sont des professionnels du social de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).

**Hotline Centrale des solidarités : du lundi au vendredi 9h - 12h30, 13h30 - 17h30**

tél. 0800 30 30 38 ou [centralesolidarites@avasad.ch](mailto:centralesolidarites@avasad.ch)

[www.vd.ch/centrale-solidarites](http://www.vd.ch/centrale-solidarites)

La Centrale des solidarités est financée par le Canton de Vaud. Elle a été mise en place en collaboration avec l'AVASAD et avec l'appui de toutes les communes vaudoises, des Régions d'action sociale et des institutions suivantes : Caritas Vaud, Centre Social Protestant (CSP), Croix-Rouge, Bénévolat-Vaud, Pro Infirmis, Pro Senectute, Pro-XY et Entraide familiale vaudoise.

La hotline est complémentaire au programme « Vaud pour vous », qui vise également à améliorer l'orientation et l'accompagnement de toute personne confrontée momentanément ou durablement à des difficultés sociales ou médico-sociales.

\*\*\*\*\*

## Vidange des piscines

La Municipalité vous remercie de respecter un arrêt de chloration de 48 heures au minimum avant la vidange de vos piscines. Cette eau de vidange doit aller dans une canalisation d'eaux claires. En revanche, l'eau de lavage des filtres ou de lavage de la piscine doit aller dans une canalisation d'eaux usées pour permettre le traitement des produits chimiques utilisés.





**PERSONNES ÂGÉES :  
ATTENTION !  
ARNAQUE :  
FAUX POLICIER / FAUX BANQUIER**



**ATTENTION - ARNAQUES !**

Plus d'infos : [votrepolice.ch](http://votrepolice.ch)

Ne donnez ni vos cartes bancaires, ni vos codes PIN à qui que ce soit, pas même un banquier ou un policier qui vous appelle par téléphone ou qui se présente à votre domicile.

Même s'il ou elle vous montre une carte de police ou un brassard de couleur.

**La police ou votre banque  
n'agissent pas ainsi !**

Et si ça vous arrive, appelez le  **117**

\*\*\*\*\*

## Prochainement à Chevilly...

- Mer 3 sept - 9 h : Café des Grenouilles
- Dim 28 sept - 9 h 30 : Balade du patrimoine à Dizy  
(info sur notre site ou sur [sdlse.ch](http://sdlse.ch))
- Mer 24 sept - 20 h : Moiry - séance info DEP (page 2)
- Ven 26 sept - 17 h : Café des Grenouilles
- Mer 1<sup>er</sup> oct - 12 h : Repas des aînés (infos suivront)
- Sam 4 oct : Raisinée
- Mer 8 oct - 9 h : Café des Grenouilles
- Jeu 30 oct - 19 h 30 : Accueil des nouveaux habitants
- Ven 31 oct - 17 h : Café des Grenouilles
- Mer 5 nov - 9 h : Café des Grenouilles
- Ven 21 nov - 17 h : Café des Grenouilles
- Mer 3 déc - 9 h : Café des Grenouilles
- Jeu 4 déc - 20 h : Conseil général
- Ven 5 déc - 20 h : Soirée contes
- Sam 13 déc - 10 h : Sapins et apéritif communal
- Du 15 au 17 jan 2026 : Concours de tambours

Félicitations et merci à toute l'équipe de MYrun4help pour cette magnifique 10<sup>e</sup> édition !!



Crédit photo pemimages.ch